

***Evangile de Jésus Christ selon saint Luc (15, 1-3.11-32)***

***« Ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie »***

En ce temps-là, les publicains et les pécheurs venaient tous à Jésus pour l'écouter. Les pharisiens et les scribes récriminaient contre lui : « Cet homme fait bon accueil aux pécheurs, et il mange avec eux ! » Alors Jésus leur dit cette parabole : « Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : "Père, donne-moi la part de fortune qui me revient." Et le père leur partagea ses biens. Peu de jours après, le plus jeune rassembla tout ce qu'il avait, et partit pour un pays lointain où il dilapida sa fortune en menant une vie de désordre. Il avait tout dépensé, quand une grande famine survint dans ce pays, et il commença à se trouver dans le besoin. Il alla s'engager auprès d'un habitant de ce pays, qui l'envoya dans ses champs garder les porcs. Il aurait bien voulu se remplir le ventre avec les gousses que mangeaient les porcs, mais personne ne lui donnait rien. Alors il rentra en lui-même et se dit : "Combien d'ouvriers de mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim ! Je me lèverai, j'irai vers mon père, et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. Traite-moi comme l'un de tes ouvriers." Il se leva et s'en alla vers son père. Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut saisi de compassion ; il courut se jeter à son cou et le couvrit de baisers. Le fils lui dit : "Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils." Mais le père dit à ses serviteurs : "Vite, apportez le plus beau vêtement pour l'habiller, mettez-lui une bague au doigt et des sandales aux pieds, allez chercher le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons, car mon fils que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé." Et ils commencèrent à festoyer.

Or le fils aîné était aux champs. Quand il revint et fut près de la maison, il entendit la musique et les danses. Appelant un des serviteurs, il s'informa de ce qui se passait. Celui-ci répondit : "Ton frère est arrivé, et ton père a tué le veau gras, parce qu'il a retrouvé ton frère en bonne santé." Alors le fils aîné se mit en colère, et il refusait d'entrer. Son père sortit le supplier. Mais il répliqua à son père : "Il y a tant d'années que je suis à ton service sans avoir jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour festoyer avec mes amis. Mais, quand ton fils que voilà est revenu après avoir dévoré ton bien avec des prostituées, tu as fait tuer pour lui le veau gras !" Le père répondit : "Toi, mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. Il fallait festoyer et se réjouir ; car **ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie** ; il était perdu, et il est retrouvé !" »

## À propos de l'évangile de ce dimanche.

### ... L'enfant prodigue ...



« [...] il courut se jeter à son cou et le couvrit de baisers». (Luc 15, 20)

La première chose à faire en écoutant cette parabole de l'enfant prodigue est de comparer l'image que nous avons de Dieu avec celle que Jésus nous donne de son Père. Le premier but de la parabole est en effet de nous apprendre qui est Dieu : « *ce Père qui veille, qui attend, ouvre ses bras, pardonne et organise une grande fête pour le retour de son fils.* »

Dans notre monde moderne, cette parabole de l'enfant prodigue est très actuelle et ce qui retient l'attention en la relisant, c'est le départ du jeune fils. Il reflète bien la situation de bon nombre de nos familles.

En effet, nombreux jeunes et moins jeunes s'éloignent de la religion de leurs ancêtres afin de pouvoir affirmer leur autonomie et exercer leur liberté, sans limite et sans entraves. Ils ont quitté ce qui était devenu pour eux un monde d'ennui, de monotonie, de rituels dépassés et se sont aventurés dans un monde de réussite, de bonheur, de liberté et d'opportunités sans limites.

Lorsque le jeune fils demande sa part d'héritage, il ne veut pas seulement une large somme d'argent. En fait, il dit à son père : « Je te considère comme mort pour moi ». C'est pourquoi je veux avoir maintenant l'héritage auquel j'aurai droit après ton décès. Combien de chrétiens ou d'ex-chrétiens vivent aujourd'hui comme si Dieu était mort. Cette attitude les incite à obtenir tout ce qu'ils peuvent de la vie, car pour eux, il n'y a rien d'autre. Il est vrai que ceux qui « quittent la maison paternelle » n'agissent pas tous de façon aussi drastique, mais la majorité sont trop occupés par les affaires de « leur pays lointain » pour garder du temps pour Dieu et pour la communauté chrétienne. Il y a la carrière, le standing social, la famille, les divertissements, les amis, les voyages, les sports... Comment voulez-vous avoir du temps pour Dieu à travers tout cela !

La parabole d'aujourd'hui invite à la réflexion. Elle nous rappelle d'abord que Dieu respecte toujours nos choix, même celui de le mettre de côté. Il espère le retour de son jeune fils mais il ne force rien. Si celui-ci décide de revenir, ce sera la fête et nous serons tous invités à partager la joie du père.

Avec cette parabole de **l'enfant prodigue**, nous sommes invités à entretenir l'espérance que ceux et celles qui ont laissé la maison paternelle reviennent un jour. Nous sommes aussi conviés à ne pas durcir notre cœur, comme l'a fait le fils aîné au retour du fils prodigue, et à partager la tendresse de Dieu.

## ANNONCES

**Préparation liturgique** : **Mardi 2 avril à 20 h** à la maison paroissiale, pour la préparation des 12 et 13 avril, une équipe d'Arenthon, l'équipe n°2 et l'animateur du couvent.

**Vendredi du Carême** : Chaque vendredi du carême, temps de partage, prières et jeûne en l'église de La Roche sur Foron de 12 h 15 à 13 h.

**Journée du Pardon** : **Samedi 5 avril à partir de 10 h** en l'église Saint Jean Baptiste de La Roche sur Foron ; **De 10 h à 16 h 00** :

- Parcours de réconciliation et de libération à suivre à son rythme dans l'église (adapté aux petits et grands)
- Possibilité de parler à un prêtre, de recevoir le sacrement de réconciliation ou une bénédiction
- Adoration du Saint Sacrement

## AUTRES

### Semaine Sainte (célébrations, horaires et lieux)

**Samedi 12 avril** : **Messe anticipée des RAMEAUX**  
18 h 30 en l'église d'Arenthon

**Dimanche 13 avril** : **RAMEAUX**  
08 h 30 à La Chapelle du Couvent des Sœurs de la Charité  
10 h 00 en l'église de La Roche sur Foron  
10 h 45 au Sanctuaire de La Bénite Fontaine


**Mardi 15 avril** : **MESSE CHRISMALE à Église de Boège**  
18 h 30 Vêpres suivie de la messe

**Jeudi 17 avril** : **JEUDI SAINT**  
19 h 00 en l'église de La Roche sur Foron

**Vendredi 18 avril** : **VENDREDI SAINT**  
Chemin de Croix :  
14 h 30 au Sanctuaire de La Bénite Fontaine  
17 h 00 en l'église d'Évires  
18 h 30 en l'église de Saint Laurent  
Célébration à 19 h 00 au Sanctuaire de La Bénite Fontaine  
Célébration à 20 h 00 en l'église de La Chapelle Rambaud

**Samedi 19 avril** : **VEILLÉE PASCALE**  
20 h 00 en l'église de La Roche sur Foron

**Dimanche 20 avril** : **PÂQUES**  
08 h 30 à La Chapelle du Couvent des Sœurs de la Charité  
10 h 00 en l'église de La Roche sur Foron  
10 h 45 au Sanctuaire de La Bénite Fontaine

 **Pendant la semaine, il n'y aura qu'une seule messe de semaine le mercredi 27 mars à 8 h 30 en l'église de La Roche sur Foron (pas de messe les mardi, jeudi et vendredi)**

---

Si vous désirez recevoir la feuille d'annonces par mail, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la maison paroissiale ou par mail à l'adresse suivante : [ste-marie@diocese-annecy.fr](mailto:ste-marie@diocese-annecy.fr)

## NOS JOIES - NOS PEINES



Nous avons célébré les funérailles de :

- Marie-Claire ARNOUX mardi 25 mars en l'église d'Amancy, messe d'accompagnement samedi 5 juillet à 18 h 30 en l'église d'Amancy.
- André CONVERS mercredi 26 mars en l'église de La Roche, messe d'accompagnement dimanche 30 mars à 10 h en l'église La Roche.

## INTENTIONS DE MESSE

Messes en semaine : *Mardi, Mercredi, Vendredi* 8 h 30 *Église de La Roche sur Foron*  
*Jeudi,* 8 h 30 *Chapelle du Couvent*

Samedi 5 avril 2025

Église de La Roche à partir de 10 h *Journée du Pardon*

Église de Scientrier 18 h 30 **Δ**

Marie et Robert MARCHAND ; Annie FALCONNET ; Gilbert NAVILLE ; André DEAGE ; Laure MARECHAL ;

Dimanche 6 avril 2025 3 scrutin

Couvent 8 h 30

Ginette FOURNIER (10<sup>ème</sup> anniversaire) et Irène THABUIS ; Sœur Bernadette REMILLON ; Guy DEMULE ; Andrée et Jean-Paul AEGERTER ; Pour les défunts d'une famille ; William CLOPT ;

Église de la Roche sur Foron 10 h 00

Suzanne et Raymond MINO ; Anne-Marie et Jean BROISIN ; Jeanine et Véronique DUFRENE ; Roger DURET ; Bruno et Marthe MELLO ; Andrée POSSELT ; Luc et Sébastien DUCRET ; Lucien CHARLES ; Familles Hélène et Guillaume DEMARIE ;

Sanctuaire de la Bénite Fontaine 10 h 45

***PRIONS POUR LES CATECHUMÈNES QUI FERONT LEURS  
SCRUTINS DIMANCHE 30 MARS ET DIMANCHE 6 AVRIL.***